



Envoyé en préfecture le 28/05/2019

Reçu en préfecture le 28/05/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 025-212500565-20190516-CM160519\_11\_12-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 16 mai 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 9 mai 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### **Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 20 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 23 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

#### **Secrétaire :**

M. Christophe LIME.

#### **Absents :**

M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Gérard VAN HELLE, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

#### **Procurations de vote :**

M. Frédéric ALLEMANN à Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 21), M. Pascal CURIE à M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danielle DARD à M. Dominique SCHAUSS, Mme Béatrice FALCINELLA à Mme Danielle POISSENOT, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 24), M. Gérard VAN HELLE à M. Eric ALAUZET, M. Jacques GROSPERRIN à M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI à Mme Christine WERTHE, Mme Mina SEBBAH à M. Pascal BONNET.

**OBJET :** 21 - Congrès - Attribution de subventions - 3<sup>ème</sup> répartition au titre de l'année 2019

**Congrès**  
**Attribution de subventions**  
**3<sup>ème</sup> répartition au titre de l'année 2019**

**Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON**

	<b>Date</b>	<b>Avis</b>
Commission n° 6	30/04/2019	Favorable unanime

Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

**Colloques universitaires organisés par différents laboratoires universitaires :**

- **500 € pour le Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)** qui a organisé le 14 mars 2019 le colloque «la petite entreprise en difficulté».

Ce colloque s'inscrit dans l'axe de recherche du CRJFC intitulé «Encadrement des activités économiques et professionnelles». Il regroupera des universitaires spécialistes en droit d'affaires et en droit des entreprises en difficulté, des praticiens (tribunaux de commerce, association d'Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë). Il s'adresse aussi bien aux étudiants en droit, qu'aux professionnels judiciaires, aux associations d'entrepreneurs, aux TPE et PME. Les actes qui en résulteront feront l'objet d'une publication.

80 participants ont été reçus à l'Université pour cette journée.

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 3 940 €.

- **500 € pour l'Association des Etudiants Sages-Femmes de Besançon (AESFB)** qui a organisé du 22 au 24 mars 2019 le congrès «Conseil d'administration de l'ANESF».

2<sup>ème</sup> édition de ce congrès à Besançon qui est l'occasion de favoriser les échanges entre futurs professionnels et démontrer l'intérêt de l'université pour les problématiques de prévention en matière de santé notamment. Il permettra également aux étudiants de s'ouvrir à d'autres pratiques et de s'inspirer d'autres projets.

100 participants ont été reçus à l'Hôpital Saint-Jacques pour ces journées (200 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national est de 7 252 €.

- **1 000 € pour l'IUT de Besançon Vesoul - Département Info Com** qui a organisé le 22 mars 2019 le colloque «Finale Nationale du Challenge de la publicité 2019». Depuis 20 ans, dans chaque IUT, des équipes d'étudiants sont constituées afin de proposer à l'annonceur de l'année une stratégie de communication 360. Dans chaque ville, une finale interne désigne l'équipe qui la représentera lors de la finale nationale. Pour l'édition 2019, 13 équipes de 13 villes françaises vont concevoir pour la fondation WWF une campagne de Brand content (online/offline) qui permettra de sensibiliser pendant une année l'opinion publique française sur la perte de biodiversité sauvage en France et dans le Monde.  
500 participants ont été reçus à l'IUT de Besançon pour cette journée (500 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement national s'élève à 9 750 €.
  
- **300 € pour le Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques (CRESE)** qui a organisé le 4 avril 2019 le colloque «Politiques publiques, Comportements et Pollution agricole». 1<sup>ère</sup> journée d'étude organisée en partenariat avec la Zone Atelier de l'Arc Jurassien (ZAAJ) dans le but d'analyser les différents dispositifs envisageables afin d'inciter à l'adoption des meilleures pratiques en agriculture. Des économistes, des chercheurs, présenteront leurs travaux visant à favoriser le développement durable, le maintien de la biodiversité et la réduction de la pollution dans le domaine agricole. Des professionnels de la filière agricole seront présents pour participer aux débats.  
50 participants ont été reçus à l'Université de Besançon pour cette journée (4 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national s'élève à 3 550 €.
  
- **1 000 € pour l'UFR Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques de Franche-Comté (IREM)** qui organise du 9 au 11 mai 2019 l'«Enseignement des mathématiques et des sciences : chercher, former, diffuser». Les IREM sont des instituts de recherche centrés sur les perspectives et les problèmes spécifiques qui apparaissent aujourd'hui à tous les niveaux dans l'enseignement des mathématiques et des sciences. Aujourd'hui, l'IREM de Besançon est l'un des plus importants du pays car il accueille 120 formateurs, il contribue au développement de la recherche en éducation, il participe à l'élaboration de nombreuses ressources pour les enseignants. Le congrès international du mois de mai accueillera des personnalités prestigieuses sur le plan de l'enseignement des mathématiques, des responsables du Ministère de l'Education Nationale et des présidents de sociétés savantes scientifiques. Il s'agit d'un évènement unique sur le plan international.  
  
150 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (400 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement international s'élève à 30 700 €.
  
- **800 € pour Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques (CRESE)** qui organise du 12 au 14 juin 2019 les «36<sup>èmes</sup> journées Internationales d'Economie Monétaire, Bancaire et Financière». Les journées internationales d'économie monétaire, bancaire et financière sont le colloque annuel du GDR (Groupement de Recherche) européen. Pour leurs 36<sup>èmes</sup> éditions, ces journées ont lieu pour la première fois à Besançon. Elles permettront d'établir un bilan des avancées les plus récentes et des défis contemporains dans le domaine monétaire, bancaire et financier, en réunissant les meilleurs spécialistes européens du monde universitaire ou professionnel. Une sélection d'articles issus de communications au colloque sera publiée dans un numéro spécial de La Revue Economique.  
120 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (240 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement européen s'élève à 28 500 €.

- **1 000 € pour l'institut FEMTO ST** qui organise du 17 au 19 juin 2019 le colloque «French GNU Radio Days».

La communauté des développeurs de GNU Radio se situe principalement en Amérique du Nord. Aucune conférence dédiée aux activités autour de cet écosystème n'existe en Europe. C'est pourquoi la première édition a eu lieu à Lyon et la seconde se tiendra à Besançon cette année (villes dont les équipes universitaires sont lauréates d'un financement Programme d'Investissement d'Avenir). Ce colloque s'articulera autour de présentations orales, des démonstrations, des tutoriels de niveau «basiques» à «avancés». Il sera également l'occasion de valoriser les infrastructures mises en place grâce aux financements de l'ENSMM, l'Observatoire de Besançon et l'Université de Franche-Comté.

50 à 100 participants sont attendus à l'ENSMM pour ces journées (100 à 150 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement européen s'élève à 11 100 €.

- **2 000 € pour l'UFR Santé** qui organise du 30 juin au 5 juillet 2019 les «16<sup>ème</sup> université d'été francophone en santé publique».

Organisée pour la première fois en 2004, l'université d'été francophone en santé publique est devenue un rendez-vous connu et reconnu par les professionnels, les usagers et élus concernés par la thématique de la santé publique. Reconduit annuellement en augmentant le nombre de participants, le colloque est ouvert à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique (professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs) et a pour but de fédérer les savoirs et les savoir-faire. Cette année, la promotion de la santé sera le fil conducteur du colloque, qui alternera entre enseignements et débats, conférences plénières.

250 participants sont attendus à l'UFR Santé pour ces journées (1 250 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international s'élève à 102 000 €.

### **Congrès/colloques privés organisés par deux associations privées :**

- **1 500 € pour l'association Champlitte, Patrimoine et Via Francigena** qui organise le 14 juin 2019 la «Journée de la Via Francigena».

1<sup>er</sup> colloque sur la Via Francigena organisé à Besançon, il permettra de réunir les membres de l'association, qui viennent des quatre pays traversés par l'itinéraire (Angleterre, France, Suisse, Italie) pour une journée d'échanges et de débats avec notamment les présidents de départements, les maires, les associations de marcheur. L'assemblée générale de l'association suivra ce temps de partage d'expérience.

180 participants sont attendus à la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement pour cette journée (80 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement européen est de 19 940 €.

- **2 500 € pour l'association ADDSEA et ELIAD et la Fédération Santé Habitat** qui organisent du 12 au 13 juin 2019 le congrès «Coordination thérapeutique et Communauté».

Ce colloque rassemble les urbanistes de tous métiers et profils confondus pour étudier un sujet de préoccupation urbaine et sociétale général. Celui-ci leur permettra de découvrir la Ville de Besançon, ses problèmes, ses projets et ses pratiques : présentation de La Rodia, du projet de l'Hôpital Saint-Jacques, de l'écoquartier Viotte.

200 participants sont attendus au Kursaal pour ces deux journées (400 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national est de 37 900 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 11 100 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 7 100 € sur la ligne 65.95/65731.0089052 CS 10036 (congrès universitaires),
- 4 000 € sur la ligne 65.95/6574.0089052 CS 10036 (congrès privés).

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'attribuer 7 100 € aux congrès universitaires et 4 000 € aux congrès privés.**

M. SCHAUSS (2) et Mme DALPHIN, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3